

Assemblée générale ordinaire

Dimanche 12 Février 2023 à 9h 30



Où ? **Maxent**, salle polyvalente, 2 rue du prélois, près de la mairie.

Qui est concerné ? Tout les pêcheurs et amoureux de la nature

De quoi va-t-on parler ? Rapport moral et financier de l'année 2022 . Bilan des actions menées en 2022, nettoyage, alevinage etc. Tout le monde peut donner son point de vue, et faire des propositions. Chaque sujet sera étudié.

Que va-t-on apprendre ? Projets de nettoyages et d'alevinages pour l'année 2023

Pourquoi assister à l'assemblée générale ? Cette AG permet de partager, échanger et communiquer avec les autres pêcheurs et notamment les membres du bureau de l'AAPPMA. Cette assemblée est l'occasion de poser des questions diverses.

